

PROPULSER LE QUÉBEC MINIER

Stratégie québécoise pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques

DOCUMENT SYNTHÈSE



2025
2031



Une opportunité stratégique à saisir

- » La transition énergétique et numérique ainsi que les besoins en sécurité et en défense propulsent la demande mondiale en minéraux critiques et stratégiques (MCS). Fort de ses ressources abondantes, le Québec a tout pour répondre à cette demande et former des **partenariats stratégiques** pour le développement des filières.
- » Face au contrôle exercé par certains joueurs sur l'exploitation, la transformation et le commerce des MCS, **la concrétisation des projets au Québec devient un impératif de sécurité et de souveraineté économique.**
- » La Vision économique du Québec, dévoilée à l'automne 2025, présente une ambition claire : **faire du Québec une véritable plaque tournante des MCS sur la scène internationale.**



LE SAVIEZ-VOUS?



Avec **23 substances métalliques et non métalliques** extraites, le Québec est le premier producteur de **lithium** et de **fer de haute pureté** au Canada ainsi que le seul producteur de **graphite**. C'est aussi le seul producteur de **niobium**, de **scandium** et bientôt de **gallium** en Amérique du Nord.



+ 50 %

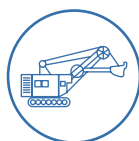
du nombre de projets miniers*
(2019-2024)

* ayant atteint l'étape de la mise en valeur



+ 274 %

des dépenses d'exploration
et de mise en valeur de minéraux
critiques et stratégiques
(2019-2024)



+ de 20

mines actives, dont 8 produisent
des MCS



+ de 50

projets miniers ayant atteint
l'étape de la mise en valeur,
dont plus de la moitié vise un MCS



+ de 1 100

projets d'exploration minière,
dont plus de 600 relatifs aux MCS



6,2 G\$

en investissements miniers privés
(2024)



12,8 G\$

en valeur des livraisons
(ventes des produits miniers) (2023)

Passer à la prochaine étape – créer plus de valeur au Québec

- » C'est dans cette perspective que s'inscrit la **Stratégie québécoise pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2025-2031**.
- » Elle établit une vision d'ensemble et des gestes concrets qui s'appuieront sur les forces du milieu, l'expertise québécoise et un dialogue avec les communautés autochtones et locales.
- » Déjà, de 2020 à 2025, le nombre de projets de MCS ayant franchi l'étape de l'évaluation économique préliminaire pour entrer dans la phase de mise en valeur a doublé pour atteindre 36 projets, ce qui représente les deux tiers de tous les projets miniers ayant franchi ce stade.
- » Pour poursuivre sur cette lancée et maximiser les retombées économiques, le gouvernement mise sur **l'exploitation et la transformation des MCS au Québec** en mettant en place les conditions propices à l'attrait des importants capitaux privés requis.
- » La mise en œuvre de la Stratégie s'appuie sur un budget total de 88,1 M\$, pour la période 2025-2031, s'ajoutant à de nombreux autres leviers financiers gouvernementaux pouvant contribuer à ses objectifs (Fonds CRNE, PQI, mesures fiscales, etc.) et dépassant les 3 milliards de dollars.

LES QUATRE ORIENTATIONS DE LA STRATÉGIE

1

Améliorer l'environnement d'affaires et accélérer les projets

- » Pour accélérer le développement des mines et des filières stratégiques, le Québec doit compter sur un environnement d'affaires compétitif et des processus simplifiés, sans réduire ses standards.
- » D'ici 2031, l'objectif est de réduire les délais de traitement et de simplifier les démarches en misant sur les initiatives suivantes : une **procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement accélérée**, la possibilité de recourir à un **processus d'autorisation unique** (PL 5) et la collaboration du gouvernement fédéral pour **supprimer le dédoublement des évaluations environnementales**.
- » D'autres actions déjà en cours, visant notamment à offrir un accompagnement personnalisé aux promoteurs, y contribueront également : mise en œuvre de la **Loi sur les mines modernisée, allègement administratif à grande échelle, guichet unique et optimisation des processus** pour délivrer les droits et autorisations plus rapidement.
- » Ces mesures permettront au Québec de se démarquer, d'accélérer la mise en production des projets miniers et de renforcer sa compétitivité sur la scène internationale.



Développer l'ensemble de la chaîne de valeur des MCS

- » Devenir un acteur incontournable exige la mise en place de filières industrielles intégrées, soutenues par des investissements majeurs et des standards élevés.
- » D'ici 2031, l'objectif est clair : **structurer des chaînes intégrées, de la mine à la transformation et au recyclage**, afin de consolider la place du Québec au cœur des chaînes de valeur à l'échelle internationale.
- » Le gouvernement renforcera **l'image de marque du Québec** sur la scène mondiale et affirmera son leadership dans le secteur des MCS. La conclusion d'ententes avec des investisseurs et la signature de contrats d'approvisionnement à long terme seront des leviers essentiels pour soutenir les projets miniers.
- » **La recherche, l'innovation et l'intégration de l'économie circulaire** seront des priorités pour relever les défis techniques et commerciaux liés à l'exploitation minière. Les actions ciblées incluent aussi la valorisation des résidus, la traçabilité et l'adoption de pratiques responsables.
- » L'écosystème de la recherche et de l'innovation sera soutenu. Ce soutien contribuera à concrétiser et à renforcer des filières capables de valoriser pleinement les MCS du Québec.
- » **Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et Investissement Québec feront de la transformation une priorité dans leurs interventions** afin d'attirer les capitaux privés et institutionnels requis à l'émergence des projets et de maximiser les retombées économiques et stratégiques pour le Québec.
- » Le potentiel est réel : en tenant compte des projets miniers et industriels en cours de développement et ayant le meilleur degré d'avancement, on évalue que de **nouveaux investissements de près de 8 milliards de dollars pourraient être réalisés à moyen terme.**



Planifier et développer les infrastructures et les corridors logistiques stratégiques

- » Pour soutenir le développement des projets miniers et industriels, le Québec doit relever un défi majeur : l'accès aux infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunication, particulièrement dans les régions nordiques et éloignées. Ces infrastructures sont essentielles pour réduire les coûts, accélérer les projets et intégrer des technologies innovantes.
- » D'ici 2031, l'objectif est de mettre en place des infrastructures performantes et un plan intégré qui connectent les gisements aux marchés et favorisent la transformation locale, ce qui permettra de consolider le rôle d'acteur clé du Québec dans les chaînes logistiques mondiales.
- » Le gouvernement mise notamment sur la **modernisation des zones industrialo-portuaires, dont celles de Bécancour, de Saguenay et de la Côte-Nord**. D'autres projets, tels qu'**Horizon 7** de la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire, à Sept-Îles, sont aussi à l'étude. Des efforts se porteront également sur l'amélioration des corridors routiers et ferroviaires. Une étude de faisabilité est notamment en cours pour la mise en place d'une **boucle ferroviaire pour la fosse du Labrador**.
- » Pour un développement coordonné à long terme, la Stratégie prévoit l'élaboration d'une vision et d'un **plan intégré de développement des infrastructures pour la fosse du Labrador** et pour le **territoire d'Eeyou Istchee Baie-James** où se trouvent les principaux potentiels d'exploitation de MCS.
- » Enfin, des solutions visant à **améliorer l'accès à l'énergie** pour répondre aux besoins liés aux projets miniers seront évaluées en fonction des besoins associés à chaque projet et au fur et à mesure de leur avancement.



4

Mobiliser les partenaires

- » Le développement minier est un moteur économique majeur, et pour en tirer le maximum de bénéfices, le Québec mise sur la mobilisation des communautés autochtones et locales, des entreprises et des partenaires internationaux afin de créer des retombées économiques durables et de favoriser **l'acceptabilité sociale des projets**.
- » D'ici 2031, l'objectif est de bâtir des **partenariats solides**, d'informer et d'outiller les communautés, et de **consolider la réputation d'acteur majeur du Québec** sur la scène mondiale.
- » Le gouvernement s'engage à **soutenir les collectivités et les partenaires** dans la planification de leurs infrastructures, la formation de la main-d'œuvre et la diversification économique, tout en favorisant la réduction du passif environnemental. Il mise aussi sur la **diplomatie minérale** pour attirer des capitaux et sur la **collaboration internationale** pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement.

**Sources des photographies :**

Ville de Chibougamau, Mathieu Dupuis, Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Mine Raglan (une compagnie Glencore), Société ferroviaire et portuaire de la Pointe-Noire

**Ressources naturelles
et Forêts**

Québec

